



## GAZETTE DE LEOPOL

DU 12. SEPTEMBRE.



De Petersbourg le 10. Août.

M. J. s'est transportée hier avec une suite nombreuse & brillante a bord de la Flotte qui était a la rade de Cronstadt. Cette visite a donné lieu a un spectacle inconnu jusqu'alors en Russie, & d'autant plus intéressante que S. M. avait pour objet de récompenser ceux de ses Officiers qui s'étaient distingués par mer dans la guerre dernière. La Flotte devait mettre a la voile le

même jour, & c'était a bord de ces mêmes vaisseaux sur lesquels les Russes avaient combattu avec tant de gloire, que l'Imperatrice a voulu reconnaître leurs services; le moment & le lieu ne pouvaient être plus heureusement choisis.

A dix heures du matin S. M. s'embarqua sur une Chaloupe magnifiquement ornée, & s'y plaça avec le Comte Alexis Orlov Grand Amiral. Elle était environnée de trente autres Chaloupes que montaient les Seigneurs & les Dames de la suite & les Ministres étrangers.

Cette petite Flotte vogua, par un tems Calme, du Canal au détroit de Finlande & s'avança cinq a six verstes en pleine Mer, ou la Flotte etait en rade, & les vaisseaux rangés sur une ligne. Aussitot que S. M. fut arrivée, tous les matelots des differens vaisseaux vétu de blanc, avec de caintures rouges, monterent sur les mâts, & on entendit tout a coup le bruit des tymbales & des trompetes de chaque batiment. Tous les vaisseaux baiffèrent a la fois leur pavillon, & l'Artillerie des chateaux & de la Flotte Salua cette Auguste souverainne. A peine fut-elle a bord du *Ratislaw*, commandé par l'Amiral *Greg*, qu'elle décora cet Officier des marques de l'Ordre de *St. Alexandre Newski*. Elle nomma ensuite les Officiers qu'elle avançait a des grades superieurs; elle declara ellé même le nombre des prises faites sur les *Turcs*, pendant la dernière guerre, & on evalua le prix a quatre cent mille Roubles. Elle ordonna ensuite que cette somme fut distribuée aux Equipages des vaisseaux qui avaient servi dans l'Archipel, & sur la Mer noire. S. M. se mit ensuite a table, & y admit les Ministres étrangers, le college de l'Amirauté, & les principaux Seigneurs de sa cour. Les santés furent portées au bruit des decharges de l'Artillerie de la Flotte & des chateaux. Apres diner, l'Imperatrice distribua des gratifications & des récompenses a la Flotte, en mémoire de la journée de *Tychesme*. A six heures du soir la Flotte fit voile en presence de S. M. qui se rendit a *Oranienbaum*, & de la a *Peterhoff*.

*De Varsovie le 2. Septembre.*

L'Ouverture de la diette s'est faite le jour qu'elle avait été indiquée, de maniere que le plus grand ordre a été observé dans cette Auguste ceremonie.

*De Stockholm le 15. Août.*

On employe la plus grande deligence a preparer tout, pour que le Caroussel

qui aura lieu a la fin de ce mois a *Eckholmsfund*, offre un spectacle agréable & utile. L'Intention du Roy est d'acoutumer sa Noblesse a des exercices fatiguans. Il ne pouvait en choisir un plus digne d'elle. C'est dans les tournois que l'ancienne chevalerie formait ses héros.

Le Duc de *Sudermanie* vient de donner un bel exemple de sensibilité & de bien faissance. Ce Prince arivait de *Scanie*; son empressement a voler dans les bras de son Auguste mere, & de sa tendre epouse, l'avait engagé a devancer les gens de sa suite; il etait nuit; son cheval effraié fait un ecart qui excite la curiosité du Prince; il aproche, & il aperçoit une pauvre paysanne qui faisait de vains efforts pour se degager dessous une charette renversée. A l'instant il descend de cheval, & s'empresse a soulager cette femme souffrante. Le tems qu'il Employe a cette bonne œuvre, donne a ses gens celui de la rejoindre. Ils le surprennent dans cette occupation charitable, cet exemple frappant leurs dicte a tous leur devoir, & bientôt animés du même zele que leur maitre, ils parviennent promptement a delivrer cette femme de ses entraves. Elle etait grievement blessée. Le Prince la fait conduire sur le Champ dans le Cabaret voisin, ordonne qu'on la traitte avec le plus grand soin, & a joute a ce bien fait une somme proportionnée aux besoins de cette infortunée. qu'heureux sont les peuples qui sont Gouvernés par des princes nés sensibles & compatissans, en qui l'eclat du trône n'a point etouffé le sentiment de la nature, & qui sont attentifs au cri de l'humanité souffrante!

*De Versailles le 10. Août.*

Le 5. de ce mois a une heure du matin, *Madame la Comtesse d'Artois* est heureusement accouchée d'une Princesse, que le Roy a nommée, *Mademoiselle*. Elle a été ondoyée par l'evêque de *Cabors*, pre-

mier aumonier de S. A. R. assisté du Sieur *Broquevielle*, curé de la paroisse.

La Bonne & Incomparable Reine que nous avons le bonheur de posséder, qui fait la gloire de notre Empire & les delices de notre Monarque, à apporté avec elle de Son Auguste Maison, une portion de ce bon Cœur, de cette sensibilité vraiment chretienne, qui l'a de tout tems si glorieusement Caracterisée, & ne cesse d'en donner des marques dans toutes les occasions qui se presentent. Il y a quelques jours que S. M. traversaient le Village de *Saint Michel*, à une lieue & demie d'ici, aperçut une vieille femme infirmé qu'entouraient plusieurs petits enfans; ce tableau qui offrait à l'ame compatissante de S. M. ce que la nature humaine, dans ses deux extrêmes, offre de plus interessant, l'emut aussitôt, & lui fit suspendre sa marche. La Reine s'aprocha de la vieille, l'interogea avec autant de douceur que de bonté, & apprit que cette femme, grandemere des enfans qui l'entouraient, etait dans sa Caducité, & malgré sa misere, l'unique à puy de ces orphelins de pere & de mere. Ce ne fut point assez pour cette Souveraine, si digne d'être chérie, de lui faire distribuer sur le Champ des Secours d'argent. Elle jetta des yeux attendris sur le plus jeune de ces orphelins, âgé de trois ans, & déclara qu'elle se chargeait de lui, & qu'elle en ferait prendre soint.

*Louis François de Bourbon, Prince de Conti, Grand Prieur de France, & Generalissime des Troupes du Roy*, est mort le deux de ce mois à quatre heures & demie, après midy, âgé de cinquante huit ans, onze mois, & vingt jours, universellement regretté, la Cour prendra le Deuil à l'occasion de cette mort le 6 de ce mois, pour onze jours.

De Paris le 6 Aout.

Le premier de ce mois, on à fait au

port des Invalides, en présence du prévot des marchands, & du Corps de Ville, ainsi que d'un nombreux Concours de Spectateurs de tout Sexe & de tous Etats, l'experience d'un bateau de *Saint-Cloud*, rendu insubmersible, par un procedé de l'invention du Sieur de *Bernieres*, l'un des quatre Controleurs generaux des Ponts & Chaussées du Royaume, membre de plusieurs Academies &c. On a mis en comparaison ce bateau, avec un autre bateau ordinaire de *Saint-Cloud* d'egale grandeur, tous deux ayant été construits il y a dix-ans, & leur forme extérieure paraissant exactement la même. Cependant on a vu que huit hommes seulement étant sur le second bateau qu'ils faisaient balancer, & pencher d'un coté, l'ont bientôt rempli d'eau, & fait couler a fond, enforte que ces hommes ont été obligés de régagner la rive a la nage, tableau de ce qu'on peut redouter dans un bateau ordinaire, soit par l'imprudence de ceux qui sont dedans, soit par la force des vagues & du vent, soit par un choc violent & inattendu, soit par toute Espece de surcharge.

Les mêmes hommes echapés du bateau submergé, se sont mis sur le bateau du Sieur de *Bernieres*, l'ont balancé & rempli d'eau comme le premier; mais au lieu d'aller a fond, ce bateau est resté a Flot, quoi que l'eau y fut bord a bord; & ainsi chargé d'hommes, & du Volume d'eau qui le remplissait, on l'a vu se promener a force de rames sur le bassin de la rivierre, sans aucun risque pour les personnes qu'il contenait.

Le Sieur de *Bernieres* a porté encore cette experience plus loin. Il a fait établir un mât sur ce bateau rempli d'eau, a fait attacher au haut du mât touchât la surface de la rivierre, enforte que le bateau se trouvait tout-a fait sur le coté, position que les vens ni les vagues ne peuvent lui donner, & des que les hom-

mes qui l'avaient fait incliner a cet excès curent caché la Corde, le batteau & le mât se redresserent en moins d'un quart de seconde; ce qui prouve que ce batteau joint a l'avantage d'etre *Insulfemable*, celui d'etre encore *Inchavirable*, & de réunir conséquemment toutes les sûretés possibles.

Un pareil batteau avait déjà été éprouvé le 11. Octobre 1771, a *choisi*, en présence de S. M. Louis XV. de Monseigneur le Dauphin, aujourd'huy le Roy régnant, & de Monseigneur le Comte de Provence, aujourd'huy *Monsieur*, auxquels le Sieur de *Bernieres*, aussi connu dans les arts par son genie inventif, que par son des interessément & ses vertus citoyennes, rémit la memoire de ses épreuves.

Il parait une ordonnance du Roy du 2. Juillet 1776. par la quelle S. M. jugeant utile au bien de son service; d'établir des compagnies de *Pionniers*, qui étant exercées & soumises a une discipline militaire, puissent étre employées pendant la paix a des travaux publics, & servir en tems de guerre a la suite de l'état Major de ses Armées. Elle a ordonné & ordonne qu'il sera successivement formé & établi tel nombre de Corps de Troupes que S. M. jugera nécessaire, sous la d'énomination de *Soldats Pionniers*, aux fins que dessus. L'intention de S. M. étant que les dits Corps soient assujettis a la discipline & police militaire établis par ses ordonnances, & notamment par celle concernant les crimes & delits militaires. Cette ordonnance composée de douze articles, Statue sur les appointemens & solde des Officiers & Soldats, sur leur habillement, leur service, leurs armes, & sur les gratifications dont les uns & les autres pourront étre susceptibles.

### AVERTISSEMENT.

*Le Tirage de la Lotterie Imperiale & Royale s'est faite le 19. de ce mois a 4 heures, après midy, dans la grande Salle du Château, en présence du Directeur & des Commissaires du Gouvernement Deputés a cet effet, avec les formalités accoutumées.*

*Les Numeros sortis de la roue de fortune sont.*

13. 25. 38. 16. 29.

*La Direction avertit que cette Lotterie se tire tous les 15 jours, & qu'on ne peut se procurer des Billets, que jusqu'au midy, du jour ou elle se tire.*

---

*On trouve actuellement en vente dans l'Imprimerie du Gouvernement chez Antoine Piller, les Livres suivants, a un tres juste prix.*

*Commentaires sur la retraite des dix milles de Xenophon, ou nouveau Traité de la guerre à l'usage des jeunes Officiers, par Mr. le Comte, 2 Vol. avec fig. gr. 12. Paris 1766.*

*Le Géographe Parisien; ou le Conducteur Chronologique & historique des Rues de Paris: ornée des sept Plans d'Accroissemens, de vingt Plans détachés, mis en tête de chaque quartier & du plan général enluminé: contenant, l'abrégé de la France, l'origine de Lucrèce, la situation de Paris, ses diverses Accroissemens, l'étymologie des Rues, leurs tentans & a boutissans, leurs Longeurs, & Largeurs, les Anecdotes, Epoques, Traits historiques; les Paroisses, Couvens, Communautés, Colléges, Ecoles publiques & Hôpitaux, leurs Fondations les Monumens les plus remarquables, la Police, la sûreté de la Ville & des ces habitans; les Manufactures, Jurisdiction, effets curieux, les Etiquettes des deuils, les Bibliothèques, Promenades, spectacles, &c. Consideré relativement à l'utilité publique & agréable, 2 Vol. gr. 8. Paris 1769.*